

Formation SSIAP2, Chef d'Equipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

(70h00 minimum hors examen, 12 personnes maximum)

1. Objectif

Rendre le stagiaire capable d'assurer la fonction de **Chef d'Equipe de Sécurité Incendie** dans un ERP, un IGH ou dans un bâtiment relevant du code du travail et ne répondant pas aux dispenses figurant dans l'article 5 de l'Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

2. Prérequis

SSIAP1. Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du Code du Travail

3. Contenu et découpage horaire

a. 1^{ère} partie : Rôles et missions du chef d'équipe (38 heures)

- Gestion et management de l'équipe de sécurité.
- Organisation d'une séance de formation.
- Gestion des conflits.
- Evaluation de l'équipe.
- Information de la hiérarchie.
- Application des consignes de sécurité.
- Gestion des incidents techniques.
- Délivrance du permis de feu.

b. 2^{ème} partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (10 heures)

- Système de détection incendie.
- Système de mise en sécurité.
- Installations fixes d'extinction automatique.

c. 3^{ème} partie : Hygiène et sécurité en matière d'incendie (6 heures)

- Réglementation du Code du travail.
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

d. 4^{ème} partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise (16 heures)

- Gestion du poste central de sécurité.
- Conseil technique aux services de secours.